

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OCPM DE 2026

DATE : JEUDI 11 JUIN 2026

HEURE : 11H À 12H HE

VIRTUELLEMENT : [PRÉ-INSCRIPTION](#) REQUISE POUR LE WEBINAIRE ZOOM

ORDRE DU JOUR

Points de l'ordre du jour	
1.	<p>Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour <i>Motion : Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 11 juin 2026.</i></p>
2.	<p>Proces-verbal de l'AGA de 2025 <i>Motion : Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 12 juin 2025.</i></p>
3.	<p>Rapport du président</p>
4.	<p>Rapport de la trésorière</p> <p style="margin-left: 20px;">a. États financiers de 2025 b. Nomination du vérificateur des états financiers de 2026</p> <p><i>Motion : Il est proposé de nommer Kelly Huibers McNeely à titre de vérificateur général pour l'exercice 2026.</i></p>
6.	<p>Rapport des nominations <i>Annonce des nouveaux membres du conseil d'administration (CA) de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM) et reconnaissance des membres sortants</i></p>
7.	<p>Autres affaires</p> <p style="margin-left: 20px;">a. Mise à jour des priorités stratégiques clés de notre plan stratégique</p>
7.	<p>Levée de la séance <i>Motion : Il est proposé de lever l'assemblée générale de l'OCPM.</i></p>

Les Motions

1. **Motion :** Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 11 juin 2026.
2. **Motion :** Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 12 juin 2025.
3. **Motion :** Il est proposé de nommer Kelly Huibers McNeely à titre de vérificateur général pour l'exercice 2026.
4. **Motion :** Il est proposé de lever l'assemblée générale de l'OCPM.

Assemblée générale annuelle de 2025

PROCÈS-VERBAL

Virtuellement via Zoom

Jeudi 12 juin 2025, 11 h 00 HE

Président : Kathleen Surry

Secrétaire de séance : Amanda Cherpak

Le quorum est atteint.

1. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM)

K. Surry ouvre la séance à 11 00 HE.

Motion 2025-06-12-01

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de l'AGA de 2024

Le procès-verbal a été distribué par courriel et affiché sur le site Web.

Motion 2025-06-12-02

Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que distribué.

3. Rapport du président

KS se souvient des membres qui étaient décédés durant l'année : R. Mark Henkelman, Peter Chilver Shragge.

KS présente le conseil d'administration courant de l'OCPM, l'infrastructure de l'OCPM et ses comités et sous-comités actifs. Il y a actuellement huit comités : Communications, Imagerie, Comité consultatif pour l'assurance de la qualité et la protection (QARSAC), Prix et mises en candidature, Affaires professionnelles, Sciences, éducation et Rencontre scientifique annuelle (RSA), et huit sous-comités : Radioprotection, Comité des femmes et IDEA, Conseil étudiant, École d'hiver, Organisation canadienne des physiciens médicaux histoire, Médias sociaux Directeurs de programmes de résidence, réseau des résidents et plusieurs groupes de travail.

Le président remercie tous les bénévoles qui ont à cœur d'assurer le succès de l'organisation.

B. McCurdy présente les statistiques sur les adhésions.

Données démographiques sur les membres :

Nombre total de membres : 780 (de 756 en 2024)

Types d'adhésion :

Membres titulaires : 74 %

Membres associés : 1 %

Résident / Fellow : 6 %

Membres étudiants 14 %

Membres à la retraite : 5 %

Lieu de travail des membres :

Résultats de 656 répondants au sondage de 2025 sur la rémunération professionnelle.

- 24 % du secteur hospitalier
- 35 % du secteur des centres de oncologie
- 20 % du secteur universitaire
- 8 % du gouvernement
- 9 % du secteur privé
- 3 % du recherche

Participation

K. Surry rend compte de la participation des membres, notamment le fait que 34.1 % des membres ont publié un article mentionné dans Sosido en 2024. Au total, 493 articles rédigés par 247 auteurs uniques ont été publiés en 2024.

Points forts de l'organisation

K. Surry a présenté un aperçu des projets spéciaux et des initiatives de la COMP

Crise des ressources humaines en santé (RHS) en physique médicale

- Défense des intérêts
- Mise en relation des physiciens et des décideurs à travers le Canada

Alliance canadienne pour l'intelligence artificielle et les données en radiothérapie (ACADR)

- Collaboration avec des organisations homologues
- Mise en relation des experts

Groupe de travail sur la réirradiation

- Mise en relation des experts et des praticiens
- Promotion des normes

Progrès réalisés concernant les recommandations du CWC-IDEA

- Intégrer l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA) dans les pratiques exemplaires de la COMP
- Définir le rôle du physicien médical canadien dans la vérité et la réconciliation avec les communautés autochtones et s'engager à agir
- Lutter contre le harcèlement, la discrimination et les microagressions au sein de la COMP
- Favoriser l'accessibilité, le bien-être et la santé mentale au sein de la physique médicale

Activités à venir

2026 OCMP École d'hiver qui aura lieu du 28 au 31 janvier 2026 à Ottawa, ON.

Réunion scientifique annuelle conjointe de l'OCMP | AAPM – qui aura lieu du 19 au 22 juillet 2026 à Vancouver, BC.

4. Rapport financier — Maria Corsten, trésorière

M. Corsten a présenté une revue des finances de 2024 ainsi que les états financiers audités de 2024 et un résumé et une revue financière sur les 5 dernières années.

MC a présenté le bilan. Les comptes restent sains. Le rapport audité est disponible pour les membres.

Budget de 2025

MC note que l'OCPM a établi un budget prudent pour 2025, avec un déficit prévu de 28 423 \$ (<4 % du budget total).

Les principales sources de revenus sont les cotisations des membres, la publicité, le RSA, les ateliers et la contribution de la CCSN.

Revitalisation de la subvention à l'innovation de la CCSN, de l'atelier sur les scripts, de l'initiative de réirradiation, de la promotion des symposiums, de la mise en évidence des réalisations universitaires des membres du OCMP.

Principales dépenses

- Réseautage et engagement des membres (ASM, soutien aux étudiants, bulletin d'information)
- Acquisition et diffusion des connaissances (ateliers, WS, série de conférences sur l'imagerie)
- Partenariats stratégiques (augmentation du transfert de fonds de la COMP vers la CCPM,
- fonds d'innovation de la CNSC)
- Gouvernance et administration (services de gestion, frais de bureau.

Nomination du vérificateur des états financiers de 2025

Les membres nomment à chaque assemblée annuelle un vérificateur chargé de passer au crible les comptes de l'organisation et d'en faire rapport aux membres à la prochaine réunion annuelle.

Motion 2025-06-12-03

Il est résolu de confier la vérification des états financiers de 2025 à Kelly Huibers.

5. Rapport nominations

Le conseil d'administration de l'OCMP compte 11 membres : cinq membres du bureau (président, président sortant, vice-président, trésorier et secrétaire) et six membres du conseil d'administration qui président également les commissions permanentes de l'OCMP.

Les membres du bureau et du conseil d'administration suivants poursuivront leur mandat comme suit :

- **Maria Corsten** entamera, le 31 décembre 2025, la troisième année de son premier mandat de trois ans en tant que trésorière
- **Jeffrey Richer et Ives Levesque** entameront leur troisième année de leur premier mandat de trois ans en tant qu'administrateurs généraux
- **Boyd McCurdy** entamera sa deuxième année en tant qu'ancien président
- **Kathleen Surry** entamera sa deuxième année en tant que présidente

Les mandats des membres du bureau et des administrateurs suivants prendront fin :

- **Amanda Cherpak** achèvera son premier mandat de trois ans en tant que

secrétaire

Le poste de secrétaire doit être pourvu.

Un appel à candidatures pour ce poste vacant a été diffusé auprès des membres via InterACTIONS et par e-mail. Il a également été publié sur le site web de l'OCPM.

Une personne a été proposée pour le poste de secrétaire.

Conformément à la politique du COMP, lorsqu'il y a autant de candidatures que de postes vacants, il n'est pas nécessaire d'organiser une élection.

Krista Chytyk-Praznik, secrétaire

Présentations aux membres sortants du CA

Amanda Cherpak, a siégé au conseil d'administration de l'OCPM et présidé le comité de l'éducation pendant 3 ans.

Elle a joué un rôle clé dans

- la révision des statuts, des politiques et des procédures de l'OCPM afin de les aligner sur le nouveau code de déontologie et la nouvelle procédure de traitement des plaintes
- le soutien au retour aux activités en présentiel
- le maintien de notre organisation et de notre bonne marche !

6. Entreprises

Comprendre les besoins spécifiques des membres de l'OCPM

Enquête envoyée aux membres du COMP en février 2025

49 réponses reçues (taux de réponse satisfaisant)

Recherche clinique

- Intérêt, mais les principaux obstacles sont le financement et le manque de temps.

Formation continue, y compris la bibliothèque virtuelle et les communautés de pratique

- L'initiative « Lunch Bites » a été très bien accueillie et les membres souhaiteraient davantage d'occasions de formation continue.
- Les répondants ont apprécié le contenu canadien.
- Intérêt pour les communautés de pratique

Le point sur les principales priorités stratégiques de notre plan stratégique

Priorité stratégique n° 1 : Réseautage et mobilisation des membres

- Lancement d'une nouvelle communauté de pratique (Éducation) afin de faciliter les échanges entre les membres et le partage des connaissances
- Soutien à nos étudiants – accueil au sein du CUMPC, participation du SC aux comités permanents
- Lancement d'une nouvelle boîte à outils destinée aux bénévoles afin de les impliquer activement et de leur témoigner notre reconnaissance

Priorité stratégique n° 2 : Acquisition et diffusion des connaissances

- Lancement de notre nouvelle série « Lunch Bytes » afin de proposer régulièrement des formations professionnelles

- Renforcement de notre bibliothèque virtuelle afin d'améliorer ses fonctionnalités et d'enrichir son contenu
- Poursuite de notre offre d'ateliers pré-conférence

Priorité stratégique n° 3 : Défense des intérêts et représentation

- Intégration du point de vue de la physique médicale dans les efforts nationaux visant à comprendre et à relever les défis liés aux ressources humaines en santé dans le domaine de la radio-oncologie
- Publication d'un communiqué de presse soulignant l'importance d'investir dans la collaboration en présentiel
- Contribution active aux efforts de la Coalition pour la recherche canadienne visant à concentrer le financement sur la recherche et l'enseignement supérieur

Priorité stratégique 4 : Partenariats stratégiques

- Collège canadien des médecins en médecine
 - Soutien aux membres, avantages, engagement
 - Théranostique
- Coalition pour la recherche canadienne
- Association américaine des médecins en médecine (AAPM)
- Réunion conjointe
- Ressources humaines en santé

7. Discussion Générale

Comment COMP peut-il proposer des opportunités d'apprentissage aux membres qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas participer en personne ?

La bibliothèque virtuelle constitue une ressource précieuse. Les rencontres en personne servent de point de départ à de futures discussions et opportunités. Un exemple récent est l'identification des communautés de pratique comme initiative en ligne lors de la Winter School 2025. COMP peut alors trouver des moyens d'investir dans ces idées afin de tirer parti des liens et des intérêts communs dans un environnement virtuel. Le questionnaire de l'ASM 2025 comportait une question sur la valeur des rencontres en personne. COMP a l'intention d'examiner ces réponses et de mieux comprendre les avantages et la véritable valeur des événements en personne.

Communautés de pratique : comment les membres savent-ils qu'une communauté a été créée, comment en créer une et comment y adhérer ?

Les communautés de pratique sont gérées conjointement par le(s) comité(s) Éducation et Communication. Les membres intéressés sont invités à prendre contact avec ces personnes et à suivre les communications de la COMP pour obtenir plus d'informations. Les communautés de pratique en sont encore à leurs débuts, et la COMP s'efforce de définir leur rôle, leur durée de vie, ainsi que leur objectif, leurs buts, leurs actions et leurs résultats. Si vous avez des suggestions, veuillez faire part de vos commentaires au Conseil d'administration, aux comités ou au bureau afin de contribuer à orienter le développement de cette initiative et de garantir qu'elle réponde aux besoins des membres.

Le COMP pourrait-il envisager d'étendre le droit de vote aux membres associés ? Les membres associés sont des professionnels du secteur qui pourraient favoriser un engagement et une inclusivité accrues.

Cette question sera examinée au niveau du Conseil d'administration, merci.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 55 HE.

**CANADIAN ORGANIZATION OF
MEDICAL PHYSICISTS**

FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2025

Independent Auditor's Report

Statement of Financial Position

Statement of Revenue and Expenditures and Changes in Net Assets

Statement of Cash Flows

Notes to the Financial Statements



CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

KELLY HUIBERS McNEELY

PROFESSIONAL CORPORATION

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of Canadian Organization of Medical Physicists

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Canadian Organization of Medical Physicists ("the Organization"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2025, and the statements of revenue and expenditures and changes in net assets, and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Organization as at December 31, 2025, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and for such internal control as Management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, Management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless Management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

106B McGonigal St. W.
Arnrior, Ontario K7S 1M4

9 Emily Street
Carleton Place, Ontario K7C 1R9

16 Gore Street West
Perth, Ontario K7H 2L6

5992 Hazeldean Rd.
Stittsville, Ontario K2S 1B9

Phone: 613-963-1430 (1-866-999-1339)

Fax: 613-686-3960 (Perth local 613-267-3949)

acctg@khmpc.ca

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by Management.
- Conclude on the appropriateness of Management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our Auditor's Report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our Auditor's Report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Kelly Huibers McNeely
Professional Corporation

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

As at December 31, 2025

	2025	2024
ASSETS		
CURRENT ASSETS		
Cash	\$ 231,104	\$ 185,049
Accounts receivable	36,207	1,134
Government receivables	17,040	5,126
Prepaid expenses and deposits	40,642	76,904
	\$ 324,993	\$ 268,213
LIABILITIES		
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 32,889	\$ 26,154
Deferred revenue	<u>148,798</u>	<u>71,183</u>
	181,687	97,337
NET ASSETS	143,306	170,876
	\$ 324,993	\$ 268,213

Approved by Member

Approved by Member

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURES AND CHANGES IN NET ASSETS

For the year ended December 31, 2025

	2025	2024
REVENUE		
Advertising	\$ 26,751	\$ 34,111
Annual scientific meeting	196,736	151,951
Contributions	181,211	54,707
Mammography workshop and imaging lecture series	17,425	3,200
Membership dues	225,185	209,388
Miscellaneous	23	3,950
Winter school	<u>49,600</u>	<u>-</u>
	<u>696,931</u>	<u>457,307</u>
EXPENDITURES		
Annual scientific meeting	169,220	136,684
Awards	3,481	6,661
Bank charges and ecommerce fees	14,399	12,201
CCPM	48,000	37,612
Continuing education grants	-	4,085
EDI initiatives	3,083	1,142
Governance	17,086	5,018
Insurance	1,960	1,825
Mammography workshop and imaging lecture series	1,531	420
Management services (note 3)	189,996	183,860
Newsletter/ePub./Ebroadcast	11,088	11,272
Office	1,494	2,420
Professional fees	3,850	3,800
Public relations	2,586	2,808
Special projects, including CNSC and CADRA	150,559	62,247
Technology	9,957	12,081
Winter school	<u>96,211</u>	<u>-</u>
	<u>724,501</u>	<u>484,136</u>
NET EXPENDITURES	(27,570)	(26,829)
NET ASSETS - BEGINNING OF YEAR	170,876	197,705
NET ASSETS - END OF YEAR	\$ 143,306	\$ 170,876

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF CASH FLOWS

For the year ended December 31, 2025

	2025	2024
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
OPERATING ACTIVITIES		
Net expenditures	\$ (27,570)	\$ (26,829)
Net change in non-cash working capital items:		
Accounts receivable	(35,073)	22,178
Government receivables	(11,914)	10,599
Prepaid expenses and deposits	36,262	(64,350)
Accounts payable and accrued liabilities	6,735	(46,147)
Deferred revenue	<u>77,615</u>	<u>16,859</u>
NET CHANGE IN CASH	46,055	(87,690)
CASH - BEGINNING OF YEAR	185,049	272,739
CASH - END OF YEAR	<u>\$ 231,104</u>	<u>\$ 185,049</u>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

December 31, 2025

1. NATURE OF THE ORGANIZATION

The Canadian Organization of Medical Physicists ("COMP") is a not-for-profit organization under Section 149 of the Income Tax Act, and as such is exempt from income taxes. The purpose of COMP is to encourage the application of physics in medicine. COMP accomplishes this through promotion of scientific knowledge, education, information and a forum for consensus-building.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations. The principal accounting policies of COMP are summarized as follows:

Basis of Accounting

Revenue and expenditures are recorded on the accrual basis whereby they are reflected in the accounts in the period in which they have been earned and incurred respectively, whether or not such transactions have been finally settled by the receipt or payment of money.

Revenue Recognition

COMP follows the deferral method of accounting for contributions for not-for-profit organizations. Under the deferral method, unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Restricted contributions are recognized as revenue when the related expenditure is incurred or the underlying restriction is met. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned. Restricted investment income is recognized as revenue when the related expenditure is incurred.

Advertising, contributions, and membership dues are recognized in the year they pertain to. Scientific meeting, workshops, and winter school revenue is recognized when the event is held.

Accounting Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires Management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the dates of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenditures during the reporting period.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

December 31, 2025

3. COMMITMENTS

COMP has contracted for management services for a three year period commencing January 1, 2025 through December 31, 2027. The annual fee for 2026 is \$194,750 plus an annual 2.5% cost of living increase (\$199,620 in 2027). Either party may terminate the contract on 90 days notice.

COMP has contracted to provide funding to Canadian College of Physics in Medicine (CCPM) to support the physics community in Canada for a three year period commencing January 1, 2025 through December 31, 2027. The annual fee for 2026 and 2027 is \$49,000 and \$50,000, respectively. Either party may terminate the contract on 60 days notice.

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

COMP's financial instruments consist of cash, accounts receivable, and accounts payable and accrued liabilities. Unless otherwise noted, it is Management's opinion that COMP is not exposed to significant credit, interest rate or market risk arising from these financial instruments. The fair value approximates carrying values.